COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex 5800000.coc@ffhandball.net 01 56 70 74 74



QUALIFICATION DES REPRÉSENTANTS FRANCILIENS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE U17 FÉMININ 2024-2025



Pour la saison 2024-2025, il a été attribué 12 places pour le territoire francilien.

Les 9 premières places sont acquises (grâce à leur classement en championnat de France de ces dernières saisons et/ou au respect du règlement de la COC Île-de-France – article 14) pour :

- 75 PARIS ST-GERMAIN HB
- 77 HBC SERRIS VE
- 78 ENT. YVELINES (portée par l'AS Montigny-le-Bx)
- 91 ENT. MONTGERON / VIGNEUX (portée par l'ES Montgeron)
- 92 ISSY-PARIS HAND
- 93 AULNAY HB
- 94 STELLA ST-MAUR HB + VILLIERS EC
- 95 CERGY HB

Les trois dernières places seront attribuées à l'issue d'un tournoi de qualification avec 10 équipes réparties en 2 poules, tournoi qui se disputera le dimanche 9 juin à Montreuil et Alfortville.

MONTREUIL				ALFORTVILLE	
POULE A				POULE B	
1	HB BRIE 77	5877083	1	US ALFORTVILLE	5894001
2	ENT. SUD 93 (portée par le Montreuil HB)	5893004	2	HBC NOISIEL	5877058
3	HBC GAGNY	5893002	3	BLANC-MESNIL SP.	5893012
4	ENT. PARIS GALAXY (portée par le CSM Finances)	5875001	4	HBC MALAKOFF	5892019
5	BOIS-COLOMBES SP.	5892010	5	COURBEVOIE HB	5892014

2 x 15 mn /	2 x 15 mn / MT 5 mn / exclusion 2'			
9h30	A vs B			
10h15	C vs D			
11h00	E vs A			
11h45	B vs C			
12h30	D vs E			
13h15	A vs C			
14h00	B vs E			
14h45	A vs D			
15h30	C vs E			
16h15	B vs D			

tirage au sort des équipes sur place à 9h

- 14 joueuses autorisées sur le tournoi & sur la FdMe
- · Seules les joueuses inscrites sur le dossier d'inscription au championnat de France seront autorisées.
- · L'officiel A devra être l'entraîneur inscrit sur le dossier d'inscription au championnat de France.

Les équipes classées à la première place de chacune des 2 poules seront qualifiées pour le championnat de France. Les équipes classées à la deuxième place de chacune des 2 poules disputeront un match de barrage le week-end suivant. La validation des équipes et le tirage au sort des poules ont été réalisés lors de la réunion plénière de la commission territoriale Îlede-France, réalisée en visio-conférence le 14 mai 2024.

À noter : tout forfait (avant ou pendant les matches de qualification) entraînera l'impossibilité pour le club ou l'équipe concerné(e) de représenter un dossier la saison suivante.

Christian Zakarian président de la commission